

Juillet 2014

Le temps d'un bilan pour mieux repartir

Réunis en conseil sectoriel de négociation à Brossard, les délégués représentants tous les syndicats affiliés à la Fédération de la santé et services sociaux (FSSS-CSN) ont partagé le bilan de la première négociation de leur entente collective, un événement historique pour ce groupe de femmes et d'hommes. En tout, c'est neuf recommandations qui ont été adoptées afin de mieux coordonner les efforts de tous les acteurs lors du renouvellement de notre entente en 2015.

Le secteur a notamment pris la décision d'optimiser les moyens de communication en mettant davantage à contribution les médias sociaux. Les syndicats ont été aussi fortement encouragés à se doter d'un journal syndical. À cet effet, un gabarit simple d'utilisation est mis à leur disposition. La FSSS peut accompagner les syndicats qui souhaitent s'outiller en moyens de communication pour mieux rejoindre leurs membres. De la formation est aussi offerte.

Les délégués ont discuté de certaines difficultés d'application de l'entente. Pour régler la situation, vos représentants rappelleront aux agences de la santé et des services sociaux qu'un comité de concertation régional doit être mis en place conformément aux dispositions de l'entente collective. Rappelons que ce comité a le mandat de favoriser les échanges entre les ressources, les associations et les établissements concernant l'organisation des services en conformité du Cadre de référence. Ce mécanisme régional pourrait également permettre de résoudre

certaines difficultés de fonctionnement liées à l'organisation des services qui n'ont pu être résolues par l'application des mécanismes de résolution des difficultés de fonctionnement. Parallèlement, la conseillère nationale au secteur a aussi produit des outils qui aideront les syndicats lors de mécontentement. Il s'agit d'outils faciles à utiliser que les délégués ont grandement appréciés.

Mais nos efforts ne sont pas uniquement concentrés sur le règlement des mécontentements. La santé et la sécurité de toutes les ressources sont aussi au cœur de nos préoccupations. La présentation du conseiller national en santé-sécurité nous a permis de réaliser qu'une bonne prévention des accidents passe nécessairement par la connaissance des dangers potentiels. Les délégués ont été invités à examiner quatre pistes de solutions. Cette réflexion se poursuivra lors de nos prochains conseils sectoriels.



LUCIE LONGCHAMPS,
REPRÉSENTANTE
DES RESSOURCES
INTERMÉDIAIRES
ET DES RESSOURCES
DE TYPE FAMILIAL

Finalement, puisqu'il faut aussi préparer le renouvellement de notre entente collective, il y a eu élection du nouveau comité de négociation. Frédéric Lagacé du Bas St-Laurent, Marcel Prévost de l'Outaouais et Carole Renaud du Saguenay-Lac-St-Jean ont été élus. Au cours de l'automne 2014, ils entreprendront la consultation des membres pour l'élaboration du cahier de demandes. Quant au comité de mobilisation dont l'énergie et la détermination sont si importantes en période de négociation, il est composé par Pierre Séguin de la Montérégie et Danielle Tremblay du Saguenay-Lac-St-Jean.

